



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2012

Langeais – La Roche-Cotard

Fouille programmée (2009-2012)

Jean-Claude Marquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37889>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Claude Marquet, « Langeais – La Roche-Cotard » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37889>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Langeais – La Roche-Cotard

Fouille programmée (2009-2012)

Jean-Claude Marquet

- 1 Le site de La Roche-Cotard se trouve à Langeais (Indre-et-Loire). Il se développe à mi-hauteur du versant rive droite de la vallée de la Loire un peu en amont de la ville et à l'ouest de Cinq-Mars-la-Pile. Exposé au sud, il se compose d'une grotte, d'une station en pied de falaise, d'un petit abri très bas et d'une grotte-abri de faibles dimensions.
- 2 Les trois campagnes de fouille des années 1970 ont donné des résultats extrêmement intéressants qui se résument en :
 - la découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte de La Roche-Cotard (LRC I), quelquefois assez volumineux ;
 - la découverte d'un niveau moustérien en place dans la fouille conduite en avant de l'entrée de la grotte (LRC II), d'où provient le masque ;
 - la découverte d'un abri très bas (LRC III), à l'est de la station en pied de paroi. Cet abri contient, comme la grotte (LRC I) au moins un niveau moustérien et une couche d'occupation par les hyènes.
- 3 Lors de ces campagnes, nous avons peu travaillé à l'intérieur de la cavité. Nous avons examiné les parois, observé le très curieux « retrait » géologique de la paroi jusqu'à une certaine hauteur, dans toute la première moitié de la grotte, et la présence de traces sur les parois, traces de griffures animales et tracés digités humains. Les nouvelles recherches, à partir de 2008, ont mis en évidence, à l'est, une petite-grotte abri et une imposante succession de strates de 10 m de hauteur.

La Roche-Cotard I (La grotte François d'Achon), habitat moustérien puis repaire de hyènes

- 4 La découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte permettait de proposer une stratigraphie en trois couches :
 - une couche profonde contenant l'industrie moustérienne dont quelques éléments ont été retrouvés. Des fragments osseux ont permis de dater cette occupation ;

- une couche moyenne sans industrie mais très riche en ossements de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes, attestant d'une phase climatique tempérée ;
 - une couche supérieure également sans industrie mais contenant une riche faune de moyens et de petits mammifères marqueurs d'un épisode de climat très froid.
- 5 Les datations absolues confèrent à la couche la plus récente du remplissage de la grotte un âge au moins égal à 35 000 ans.
 - 6 La réouverture du chantier a permis de travailler sur d'autres couches jusqu'alors négligées. Dans la partie nord de la salle du pilier, une couche très compactée, tassée, conserve un peu de mobilier archéologique dont un très grand nombre de petits fragments d'os spongieux qui attestent une occupation longue et un fort piétinement de la surface. Cette couche se trouve devant les panneaux de tracés digités. Elle se trouve d'autre part au-dessous de la dalle siliceuse très dure (chert) qui existait à l'origine sur toute la surface de la salle du pilier. La partie de cette dalle qui se trouvait au-dessus de cette couche tassée n'étant plus en place, on privilégie l'hypothèse de l'enlèvement de cette dalle par les préhistoriques qui seraient donc responsables du piétinement. Les ouvriers de François d'Achon, en 1912, n'ont occupé cette partie de la grotte que très peu de temps, s'ils étaient responsables de l'enlèvement des dalles de cherts, du fait de leur masse très importante, nous les aurions retrouvées près de l'entrée de la grotte.
 - 7 Dans la dernière salle de la grotte, la salle de la hyène, une grande quantité de sédiment est encore présente. Localement, le remplissage se termine par une couche tassée comme dans la salle du pilier. C'est à la surface de cette couche que d'Achon a retrouvé un grand nombre d'ossements et de dents ; nous y avons également retrouvé une dent d'équidé en place, reposant sur cette surface. Enfin, devant l'entrée de la grotte, un lambeau de la couche moyenne du remplissage existe encore, protégé dans une profonde anfractuosité. Il marque la base de la couche moyenne car nous y avons trouvé un éclat de silex taillé et une boule de roche dure qui a manifestement été utilisée.

La Roche-Cotard II (station moustérienne de pied de paroi) et le masque de La Roche-Cotard

- 8 Un sondage devant l'entrée de la grotte met en évidence un niveau d'occupation moustérien dans un lambeau de banc de sable de Loire, encadré par différentes couches archéologiquement stériles. Ce niveau d'extension très limité à quelques mètres carrés, en partie oublié au moment de l'emprunt de matériaux devant la grotte pour la mise en place de la voie ferrée en 1846, avait conservé, autour d'un foyer, quelques outils typiquement moustériens taillés sur des matières dures étrangères au site, de rares déchets de taille, quelques esquilles osseuses et, au milieu de petits blocs constituant une sorte de dallage, un objet composite que Michel Lorblanchet appelle « le masque de la Roche-Cotard » (fig. 1).

Fig. 1 – Le masque de La Roche-Cotard



Cliché : J.-C. Marquet.

- 9 Cet objet est constitué d'un bloc de mauvais silex local fissuré dont la plupart des faces résultent de fracturation par le gel. Il possède un conduit naturel dans lequel une esquille d'os a été placée, débordant de manière égale de part et d'autre. Cette esquille semble bien avoir été bloquée à l'intérieur du passage grâce à deux petits graviers plats glissés en force entre l'esquille et le bloc. Enfin, le bloc a subi quelques enlèvements par percussion probablement pour lui donner une forme plus symétrique. La surface qui montre l'esquille donne l'image d'une face (animale ?, humaine ?), conférant à cet objet un caractère symbolique. Trois datations par le ^{14}C ont été réalisées sur du matériel osseux de cette couche : une première datation faite au moment de la découverte, donnait un âge supérieur ou égal à 32 100 (Gif 4383), deux autres ont été faites plus récemment, elles attribuent à la couche un âge de $46\,800 \pm 3\,800$ (Lyon 6963) et de $48\,400 \pm 3\,800$ (Lyon 9086). Ces dates bien que proches de la limite de validité de la datation par le ^{14}C , confèrent cependant à cette couche et à son contenu un âge supérieur à 40 000 ans.

La Roche-Cotard III, occupation moustérienne puis repaire de hyènes

- 10 En 1976, un sondage effectué dans le versant, à quelques mètres à l'est de l'entrée de la grotte, a permis de découvrir un abri très bas contenant un remplissage jusqu'à son plafond. Les deux couches rencontrées, bien qu'à un niveau inférieur aux couches inférieure et moyenne du remplissage de la grotte, rappellent le contenu de ces deux couches. Une couche inférieure plaquée contre le plancher de l'abri, a donné des indices d'occupation humaine : un galet de silex prélevé dans la Loire a été débité, des blocs de pierre d'une taille relativement homogène (10 à 20 cm) ont été disposés

intentionnellement et retrouvés en deux ensembles sur le plancher de l'abri. Cette couche a été datée par le ^{14}C d'un âge supérieur ou égal à 44 200 ans (Lyon 10163). Elle était recouverte par un sédiment de même composition que celui de la couche moyenne de la grotte qui contenait, comme lui, des os de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes. Cette seconde couche a été datée deux fois par le ^{14}C qui a donné un âge supérieur ou égal à 45 000 ans (Gif 4384) et un âge supérieur ou égal à 45 600 ans (Lyon 10162). Une datation par la méthode OSL (Budapest) a donné un âge de $56\,100 \pm 4\,500$.

La Roche-Cotard IV, occupation moustérienne et coupe géologique de référence pour le Quaternaire de la Loire moyenne

- 11 La réouverture du chantier en 2008 était notamment motivée par le souhait de reprendre un ancien sondage ouvert au-delà de La Roche-Cotard III et qui n'avait pas permis d'atteindre la paroi de craie tuffeau. Une tranchée d'un mètre de large puis une fouille dans une petite grotte-abri découverte à la base de la paroi ont permis de mettre en évidence une stratigraphie de 10 m de hauteur, tout à fait exceptionnelle dans quelque versant du Val de Loire que ce soit.
- 12 Les couches rencontrées sont le résultat d'apports divers : des apports latéraux externes dus à des débordements de la Loire, des apports latéraux internes dus à la dissolution des calcaires qui forment le substrat et enfin des apports verticaux, riches en plaquettes de gel ou essentiellement argilo-limono-sableux, issus du démantèlement de la paroi et des colluvionnements venus du plateau. La couche la plus ancienne a été datée de $189\,000 \pm 14\,900$ ans par la méthode OSL (Budapest). Les couches de la partie moyenne du remplissage la partie souterraine ont donné quelques silex taillés, toujours d'une très grande fraîcheur et quelques os brisés, parfois brûlés, rarement travaillés (incisions par silex, retouchoir). À la différence de ce que nous avons trouvé dans la Roche-Cotard III, ici il n'y a jamais d'os éclatés ou rongés par les hyènes. Cette petite grotte abri a donc bien été occupée par l'homme comme les trois autres espaces cités précédemment.

Les tracés digités et les taches d'ocre de la grotte de La Roche-Cotard I

- 13 La grotte de La Roche-Cotard est une cavité naturelle creusée dans le tuffeau jaune du Turonien supérieur. Cette craie est une roche tendre qui s'altère assez facilement à l'air et a fortiori au contact de l'eau. D'autre part, au cours d'une phase récente de sa très longue histoire, la grotte a été occupée par une eau chargée de particules limono-argileuses dont une partie est restée accrochée sur la paroi donnant ainsi un revêtement épais au maximum de quelques millimètres et dont la couleur tranche nettement avec celle de la surface de tuffeau altéré. C'est ce film très fragile qui a été entamé par de nombreuses griffures d'animaux mais surtout par des tracés faits avec les doigts ou avec un instrument à extrémité souple et de la taille et de la forme d'une extrémité de doigt. Par endroits, le tracé a complètement enlevé le film de sédiment limono argileux et a entamé la pellicule d'altération du tuffeau.
- 14 Si les griffures d'animaux sont nombreuses un peu partout dans la grotte y compris dans sa première partie, la galerie moustérienne, en revanche les tracés, que nous qualifierons de digitaux sont présents seulement dans la partie nord de la salle du pilier qui forme une sorte de rotonde avec la paroi très concave du pilier de ce côté. Ces

tracés sont visibles au niveau de quatre panneaux qui sont, pour trois d'entre eux, situés sur la partie haute de la paroi mais d'autres tracés existaient à l'origine notamment à la surface du pilier où leur présence n'est attestée que par des reliefs peu visibles qui affectent le surface de la craie.

- 15 Les quatre panneaux remarquables et très lisibles sont :
- un panneau triangulaire couvert de tracés digitaux parallèles verticaux, organisés, appliqués, rythmés dont la symétrie est soulignée par une bande axiale également verticale aboutissant à la pointe du triangle où se trouve un élément chertoux de section ovoïde ;
 - un panneau rectangulaire couvert de tracés parallèles ayant fait complètement disparaître le film de limon brun et ayant également entamé la couche superficielle de tuffeau altéré ;
 - un panneau dont les tracés très appuyés dessinent une figure circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre ;
 - un panneau constitué d'un ensemble de ponctuations bien regroupées. Ces ponctuations résultent, comme pour les panneaux précédents, d'enlèvements localisés du film de limon.
- 16 Dans le boyau étroit qui relie la salle du pilier à la salle de la hyène, quatre taches de peinture rouge ont été observées, la première est très accessible mais peu visible tandis que les trois autres ne peuvent être vues qu'en mettant la tête dans une petite niche qui se trouve au niveau du sol un peu avant la fin du boyau.
- 17 Les tracés digitaux et les ponctuations d'ocre ont-ils été réalisés par les Néandertaliens ?
- 18 L'industrie lithique découverte sur le site de La Roche-Cotard est exclusivement une industrie Moustérienne.
- 19 La couche moustérienne de la galerie d'entrée dite galerie moustérienne a été datée grâce à quelques fragments osseux de $38\,060 \pm 940$ BP par le ^{14}C (Lyon 7864). Dans la salle du pilier, devant les panneaux de tracés digitaux, à un niveau inférieur à celui d'une dalle naturelle continue qui a été enlevée pour avoir une plus grande hauteur de plafond, une couche particulièrement tassée contenait également un peu de mobilier archéologique ancien : un silex taillé, des dents, de nombreux petits fragments d'os spongieux, quelques esquilles d'os dont une a été datée d'un âge supérieur à 45 000 ans BP (Lyon 7865).
- 20 L'analyse de la morphologie artificielle actuelle du versant montre à l'évidence qu'avant l'emprunt de terre pour les besoins de la voie ferrée, la forme de la moitié supérieure du versant était, devant l'entrée de la grotte, latéralement identique à ce qu'elle est aujourd'hui devant La Roche-Cotard IV et qu'en conséquence l'entrée de la grotte était complètement occultée avant que l'emprunt de terre n'ait été effectué.
- 21 Lorsque les hommes de Néandertal occupent le site, l'entrée de la grotte est complètement libre. Plus tard, lorsque le limon de débordement de la Loire emplit presque complètement la première partie de la cavité, la plus basse, seules les hyènes peuvent alors pénétrer. Les colluvions de pente, qui se mettent en place au cours des épisodes froids qui vont suivre, masquent complètement et sur une forte épaisseur, l'entrée de la grotte qui ne sera à nouveau pénétrée qu'en 1912.
- 22 Ainsi, la géométrie des colluvions de versant d'une part, l'histoire du remplissage de la cavité d'autre part, nous conduisent à considérer que seul l'homme de Neandertal a pu effectuer les tracés que l'on observe sur la paroi de la salle du pilier. À la découverte du masque dans la Roche-Cotard II, vient donc s'ajouter l'attribution des tracés au même

homme de Neandertal même si, bien évidemment nous n'avons, pour l'instant aucune idée de l'ordre dans lequel les deux productions ont été réalisées.

- 23 Étant donné la durée d'occupation de la cavité qui peut s'étendre sur un petit nombre de milliers d'années, nous faisons naturellement l'hypothèse que ces deux productions ne sont pas contemporaines. Le masque est très vraisemblablement la représentation d'une face. Le panneau triangulaire de tracés digités, avec sa régularité, sa symétrie, son environnement laisse songeur. Des hypothèses pourraient être avancées mais nous ne sommes là qu'à l'orée du système des représentations à caractère symbolique de l'histoire de l'homme et les énoncer serait une preuve de très grande imprudence.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfrI0>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwFyLwGdNtU>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

Année de l'opération : 2009, 2010, 2011, 2012